

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

UNION EUROPÉENNE

MINISTÈRE DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT

FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT



**PROGRAMME DE CONSOLIDATION DE L'ETAT ET DU MONDE ASSOCIATIF
(Pro-CEMA)**

**Compte rendu de la première réunion du
Comité de Pilotage du Pro-CEMA
02 février 2018**

Compte rendu de la première réunion du Comité de Pilotage du Pro-CEMA

02 février 2018

Le 02 février 2018, la première réunion du comité de pilotage du projet Pro-CEMA s'est tenue au Ministère de la Planification du Développement de 9h 30 à 11h 30mn. Cette réunion a été ouverte par M. le Ministre/Ordonnateur National Délégué du FED.

- ✓ **Objet de la réunion : Présentation du Pro-CEMA et installation de son comité de pilotage.**
- ✓ **Ordre du jour**
 1. La présentation du Pro-CEMA.
 2. La mission du comité de pilotage.
 3. La composition du comité de pilotage et la question de la représentation des OSC en tant que membres non-permanents.

1. La présentation du Pro-CEMA

❖ Les objectifs du Pro-CEMA

Le Pro-CEMA (Programme de Consolidation de l'Etat et du monde Associatif) vise à mieux impliquer la société civile dans l'accompagnement de l'action gouvernementale, la gestion des affaires publiques /redevabilité et assurer une meilleure coordination Etat Monde-Associative. Le Pro-CEMA attache une attention particulière à la dimension Genre et vise notamment à encourager les candidatures féminines et accroître la présence des femmes aux postes électifs. Il permet aussi au milieu culturel de mieux participer aux débats citoyens. Il s'étend sur l'ensemble du territoire pour une durée d'intervention de 40 mois dont 3 mois de clôture.

❖ Les résultats attendus du Pro-CEMA

R1 : Les faitières des OSC professionnel et représentatifs sont capables de renforcer les capacités de leurs membres, en particulier des femmes et jeunes filles, à jouer pleinement leur rôle d'acteur de développement et de contrôle de l'action gouvernemental.

R2 : l'Etat assure la promotion, la supervision et le dialogue avec le monde associatif.

R3 : la participation des femmes et des jeunes filles à la vie publique et politique ainsi qu'à la gestion des affaires locales est accrue.

R4 : le monde culturel s'intègre dans des actions de dialogue de la société civile et dispose de meilleures conditions afin de participer au débat citoyen.

MM. Valot et Agbobli, experts principaux, ont présenté le projet, par le moyen d'une présentation dont une copie a été distribuée aux participants. Cette présentation abordait les points suivants :

- **Etat des lieux et leçons apprises de programmes similaires** : un bref état des lieux et les principales leçons apprises de programme précédents, au Togo (PASCRENA, PAOSC), et ailleurs (PAANE en Guinée-Bissau et en Angola, PAOSC I et II au Mali, etc) ont été rappelées
- **Stratégie de mise en œuvre** : Les experts ont présenté les principes de mise en œuvre du programme : appropriation, participation, capitalisation, évaluation d'impact et approche fondée sur le genre et les droits humains
- **Thématiques** : L'affirmation et la reconnaissance des OSC comme acteurs de développement de plein droit ; Les outils de développement organisationnel des OSC ; Le dialogue Etat-Société Civile ; La gouvernance partagée et les nouveaux contrats sociaux : la résolution participative des problèmes émergents (notamment dans la fourniture de services essentiels) et les mécanismes multi-acteurs de redevabilité sociale (inclus le Contrôle Citoyen de l'Action Publique) ; L'égalité du genre.
- **L'intégration du genre dans le programme** : la promotion de l'égalité du genre est prévue par le résultat 3 du projet ; elle est également transversale
- **Principaux produits et activités** : les experts ont présenté les principaux produits et activités au titre des 4 résultats
- **UGP** : experts principaux et non principaux, volontaires et personnel d'appui.

Cette présentation a été suivie d'un échange avec les participants, modéré par M. Essohanam EDJEU, Directeur de Cabinet du Ministère de la Planification du Développement.

Suivent ci-dessous les points essentiels abordés par les participants :

- ✓ Le Pro-CEMA doit travailler sur les acquis du PAOSC et du PASCRENA et analyser le travail effectué par le PASCRENA notamment en matière d'audits organisationnels.
- ✓ Le Pro-CEMA ne doit en aucun cas traiter les OSC comme spectatrices et reconnaître leur expertise.
- ✓ Il faut accompagner le travail de mise en place d'un cadre de concertation Etat- Société civile d'une grande communication, afin de s'assurer que l'information parvienne à tous pour éviter toute contestation à l'avenir. Par ailleurs, les OSC de Dapaong se sont portées volontaires pour accueillir le lancement du cadre de concertation entre le Ministère de la Planification du Développement et les ONG
- ✓ Le PRODEGOL travaille avec le MATDCL pour rencontrer les OSC : il s'agit ainsi de voir comment le Pro CEMA pourra collaborer avec le PRODEGOL dans ce cadre.
- ✓ L'évaluation de l'approche ANVT : regarder de près l'approche utilisée jusque-là pour voir si le programme ne peut pas mieux tirer parti des volontaires.
- ✓ La sélection des ONG pour les microprojets : veiller à ne subventionner que les ONG à but non lucratif et apolitiques.
- ✓ Concernant enfin la rotation des organisations de la société civile dans le comité de pilotage : il a été demandé au programme de réfléchir pour proposer une démarche adéquate, et d'explorer la possibilité de faire désigner ces organisations par leurs pairs de la société civile.

2. La mission du comité de pilotage

Le pilotage stratégique et technique du programme est mené par deux structures distinctes : le Comité de Pilotage (COPI) et le Comité Technique de Suivi (CTS). Il est également mis en œuvre par différentes réunions de coordination, dont l'UGP assurera le secrétariat.

Cette première réunion du CoPiL valide les mandats et installe CoPiL et CTS. Elle définit la rotation prévue pour les membres non permanents.

Le CoPiL supervise et approuve l'orientation générale et la ligne d'action du Programme. Autorité de tutelle, il s'assure que les objectifs, résultats attendus et activités mises en œuvre correspondent aux orientations stratégiques du Gouvernement en matière d'appui à la SC. Il veille à la complémentarité des deux composantes du Pro-CEMA. En cas de divergences importantes constatées le CoPiL propose les changements nécessaires pour que les activités prévues soient mises en place en cohérence avec les orientations politiques et stratégiques du Gouvernement togolais. Le CoPiL se réunit deux fois par an.

3. La composition du comité de pilotage et la question de la représentation des OSC en tant que membres non-permanents

Le CoPiL est co-présidé par l'ON et la Cheffe de la DUE.

Les institutions suivantes en sont membres de plein droit¹ :

- Ministre de la Planification du Développement, Ordonnateur National du FED ;
- Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales ou son représentant.
- Ministre de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation ;
- Deux réseaux de la société civile (membres non permanents)
- Deux associations (membres non permanents) ;
- De représentants des principaux PTF et autres partenaires avec un statut d'observateur.

La participation des membres non permanents (réseaux/faitières et associations) devra obéir à un principe de rotation : deux réseaux, dont une d'organisation de femmes et deux associations dont une association féminine. L'UGP propose une rotation annuelle des membres non-permanents et a invité à ce titre les structures suivantes : Réseaux/faitières : FONGTO et WILDAF-Togo ; Associations : APED et GF2D.

Cependant, WILDAF-Togo, APED et GF2D n'étaient pas présents à cette première réunion du Comité de Pilotage. Il a ainsi été demandé à l'UGP de confirmer avec ces organisations leur intérêt à participer aux travaux du Comité de Pilotage et du CTS. L'UGP tiendra informé le Comité de Pilotage.

M. EDJEU Essohanam, Directeur de Cabinet du Ministre de la Planification du Développement a déclaré pour conclure que la stratégie générale du Pro-CEMA était adoptée par le Comité de Pilotage. Il a également demandé à l'UGP d'installer sans tarder le CTS. Il a enfin remercié les participants et a clôturé la réunion.

¹ Les mêmes institutions et structures sont représentées au sein du CTS

4. Liste de présence au CoPiL du 02/02/2018

	Nom et Prénom	Organisation	Fonction	Sexe	E-Mail	Téléphone
1	KOSSI Assimaidou	Ministre de la Planification du Développement/ON FED	Ministre	M	assimaidoukossi@yahoo.fr	22 20 67 25
2	VIRE Vincent	DUE	Chef de coopération	M	Vincent.VIRE@eeas.europa.eu	
3	ZANKPE Koffi	MPD	Chargé de communication	M	zankpé@yahoo.fr	90 07 87 32
4	EDJEOU Essohanam	MPD	DC	M	edjeou@yahoo.fr	90 05 66 27
5	BAKAI Baoubadi	MATDCL	DC	M	bbaoubadi@gmail.com	90 01 77 97
6	YERIMA Esso-Wazina	MPD/CAON-FED	Coordonnateur	M	yerimaesso@gmail.com	90 04 14 58
7	AKPOTO Komlagan	MPD	DCB	M	cakpoto@gmail.com	90 05 73 74
8	ADJOKE Bawénao	GIZ/ProDeGol	CTNS	M	Bawenao.adjoke@giz.com	
9	SAVI Yaovi	MPD/CAON-FED	Chargé de Programme	M	saviyaovi@yahoo.fr	90 04 17 95
10	BOUDOU Antoine	SCAC-Ambassade de France	Chargé de programme Genre/Société Civile	M	Antoine.boudou@diplomatie.gouv.fr	22 53 58 09
11	AHIAVE A. Nestor	FNRR	Représentant	M	coscrema@gmail.com	90 03 66 59
12	DJENDA Aristide	UONGTO	Directeur	M	aristidedjenda@yahoo.fr Uongto-2000@yahoo.fr	90 14 68 27
13	NOUTEPE KOFFI	FONGTO	Directeur Exécutif	M	princelom@live.fr	90 97 60 76

14	AGBOBLI Mathias	Pro-CEMA	RAF		magbobli@ice-org.eu	90 35 22 54
15	KPOGAN Afi	Pro-CEMA	Experte genre	F	kpoganafiedi@yahoo.fr	90 12 74 56
16	ASSIMA-Kpatcha	Pro-CEMA	Experte SC	F	masilak@yahoo.fr	90 29 75 40
17	BERNARD Tony	ICE	Responsable	M	tbe@ice-org.eu	+33 61 07 56 13
18	HOUNTON Bienvenu	CE	Chargé backst	F	bienvenu.hounton@ice-org.eu	96 10 03 36
19	ARNAUTS Caroline	ICE	DIR		car@ice-org.eu	
20	OTIMI Kossiwa	MASPFA	Directrice	F	otimiclaudine@yahoo.fr	90 22 72 67
21	PALMAROLA Marta	UE	Gestionnaire Projet SC	F	Marta.PALMAROLA- ADRADOS@eeas.europa.eu	90 99 85 90
22	AMOUSSOU Kpakpa	CAON-FED	Comptable	M	a.amoukpa@yahoo.fr	93 10 94 82
23	AGUIDI Robert	Pro-CEMA	Chargé de communication	M	aguidirobert@gmail.com	93 26 29 35
24	NGNOKO Bassigma	Pro-CEMA	Assistante Comptable	F	Ngnokojeane90@gmail.com	92 20 57 87
25	VALOT Henri	Pro-CEMA	Chef de Projet	M	hvalot@ice-org.eu	90 07 45 98
	TOTAL					25 pers.

